

2012/4171 - Renouvellement de la convention de mise à disposition du local "Kléber" en faveur de l'UGFRL, situé 78 rue Tronchet à Lyon 6e (El 06175) (Direction de l'Action Sociale -) (BMO du 09/01/2012, p. 0074)

Rapporteur : M. HEMON Pierre

M. HEMON Pierre, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

M. DAVID Jean-Jacques, Maire du 6^e arrondissement : Monsieur le Maire, chers Collègues, « Lyon Ville Amie des aînés », votre politique en matière de personnes âgées s'abrite souvent derrière des mots et de belles formules. Le temps est loin où la Ville de Lyon menait une politique exemplaire au service des aînés, sous les mandats de Louis Pradel ou de Francisque Collomb.

Si la Ville n'a pas une compétence de droit commun, elle est néanmoins fondée à agir au service des personnes âgées, notamment dans la gestion des foyers restaurants.

En 1998, parce qu'elle avait besoin d'un interlocuteur unique au niveau des restaurants, notre collectivité a suscité l'UGFRL. Au fil des ans, l'UGFRL a acquis un savoir-faire et une connaissance dans ce domaine si spécifique de la restauration des personnes âgées. Un rôle social précieux, qu'il faut aujourd'hui reconnaître et valoriser. Car la ville n'aurait aujourd'hui pas les moyens directs de se substituer à ce service.

Les aînés représentent une clientèle particulière, surtout en ce qui concerne l'aspect nutritionnel. Comme gestionnaire de services alimentaires, l'UGFRL sait répondre à leurs besoins, s'adapter à leurs habitudes et comprendre les caractéristiques de cette population.

L'UGFRL a donc pris à bras le corps sa mission. Elle gère aujourd'hui 15 foyers restaurants, elle assure un portage de repas pour plus de 600 personnes. Elle a certes connu des problèmes internes, mais l'association a surmonté ses difficultés et aujourd'hui parvient à assurer un équilibre de gestion.

Si la ville a apporté un soutien financier à l'UGFRL, elle n'a jamais considéré cette association comme un véritable partenaire de la politique Seniors. Vous avez réalisé un audit, certes, mais uniquement financier. Alors que c'est le professionnalisme au service de la restauration des personnes âgées qui doit être le point de départ d'une vraie réflexion de fond.

Aujourd'hui, il faut mettre en place une politique nouvelle pour la restauration des personnes âgées. Bien se nourrir, est l'un des facteurs clefs d'une vieillesse réussie. L'UGFRL y contribue, il faut que la municipalité travaille avec elle, de façon plus partenariale et plus claire. Plus de confiance, pour plus d'efficacité !

Je vous remercie.

M.HEMON Pierre, Adjoint : Monsieur David, je pense que vous devriez refaire vos comptes, car il y a un peu plus de 15 foyers restaurants. La Ville travaille avec l'UGFRL, elle l'aide beaucoup au vu de ses difficultés financières ; l'année dernière notamment, en finançant un audit extrêmement important qui doit l'aider à prendre ses décisions. Il y a une confusion à ne pas faire : c'est une association indépendante et nous ne pouvons pas lui dire ce qu'elle doit faire, nous ne pouvons que l'aider.

Quant à la consulter, nous le faisons. L'UGFRL a participé à l'audit « Ville, amie des aînés ». Il y a donc un vrai travail qui se fait avec elle, y compris dans votre arrondissement puisqu'il nous arrive régulièrement de déjeuner ensemble au foyer Kléber. Vous voyez donc bien tout ce qui se passe, la manière dont cela se fait et qu'il existe un véritable partenariat. Quant à dire que l'aspect nutritionnel est essentiel pour le vieillissement, nous en sommes tout à fait d'accord, mais une fois qu'on a dit cela, on n'a pas mis en place une politique senior, Monsieur David.

M. LE MAIRE : Je vais simplement ajouter deux mots. En effet, une fois on se fait « tacler » car il y a un déficit à l'UGFRL et une fois c'est parce qu'on n'est pas assez gentil. Le problème ne se pose pas là. Je l'ai dit à midi au cours du déjeuner de la Majorité.

Le problème est celui du bénévolat aujourd'hui, qui ne se trouve plus aussi largement qu'hier, en tout cas pour ce genre d'activité, car des bénévoles il y en a dans des tas de domaines, mais pour celui là, nous n'en trouvons plus. Je me souviens de ce qu'était l'UGFRL il y a 20 ans, de ce que c'est aujourd'hui, du nombre de bénévoles qu'il y avait il y a 20 ans et de celui d'aujourd'hui, il existe une grande différence.

Evidemment, ils n'arriveront pas à s'en sortir s'ils ne retrouvent pas (c'est un problème posé à chacun d'entre nous) un certain nombre de bénévoles pour venir les aider. Comment ils tiennent aujourd'hui, je le sais ils sont venus me trouver, comment ils peuvent tenir ? Parce qu'on a obtenu du Préfet de leur donner un certain nombre de contrats d'emplois aidés et donc, c'est une machine à faire tourner les emplois aidés. On ira donc pas très loin sachant que les emplois aidés ne le sont que pour un temps et ensuite, ça ne marche pas comme cela. Voilà quel est le problème.

A partir de là, nos sociétés ont deux solutions : soit elles fonctionnent dans des systèmes de solidarité horizontale, soit la Ville est obligée de reprendre et à ce moment là, on fera comme on fait pour nos restaurants scolaires, on fera appel à un secteur privé marchand qui remplira ce genre de fonctions avec effectivement peut-être moins d'amour qu'il n'y en avait hier ou qu'il n'y en a aujourd'hui dans ceux qui portent les repas à domicile et je le regrette profondément.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)